MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Information

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Département des affaires transversales** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/DAT/2022-942** **22/12/2022**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 03/02/2023
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 3

Objet : Formation en 2023, à distance, des directeurs et des enseignants ou formateurs coordonnateurs des établissements d'enseignement publics et privés à la suite de la rénovation de la spécialité "Agroéquipement" du baccalauréat professionnel.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF EPLEFPA Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO) ENSFEA

Résumé : Note d'information relative à l'organisation en 2023 d'une formation à distance pour les directeurs et les enseignants ou formateurs coordonnateurs des établissements d'enseignement publics et privés à la suite de la rénovation de la spécialités "'Agroéquipement" du baccalauréat professionnel".

La spécialité du baccalauréat professionnel «Agroéquipement» est rénovée et entre en vigueur à compter de la rentrée 2023, pour une première session d'examen en 2025.

Un dispositif d'accompagnement des équipes de direction et des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement publics et privés préparant à la spécialité du baccalauréat professionnel «Agroéquipement» est mis en place.

Il comprend quatre actions différentes :

- le 03 février 2023, une **session institutionnelle de lancement (SIL)** de la rénovation destinée aux directeurs adjoints et aux enseignants et formateurs coordonnateurs, est consacrée au pilotage pédagogique. Elle se fera à distance et est l'objet de la présente note ;
- au printemps 2023, une **session institutionnelle de lancement (SIL)** de la rénovation à destination des enseignants intervenant en baccalauréat professionnel «Agroéquipement». L'objectif de cette session est d'aider les équipes à appréhender les changements induits par la rénovation de ce diplôme dans les domaines de la formation et de l'évaluation et à accompagner les changements de pratiques pédagogiques pour préparer les élèves aux épreuves. Elle sera axée sur la certification et la mise en œuvre des évaluations, ainsi que sur leurs conséquences à intégrer en matière de formation et de formalisation des dispositifs de formation *(Note de service à venir)* ;
- une **formation à destination des présidents et présidents adjoints de jury** ;
- des **documents à disposition des équipes mis en ligne sur Chlorofil** : vidéos, diaporama, livret…

1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION SIL

Cette note de service a pour objectif de présenter l'accompagnement mis en place pour les directeurs et professeurs coordonnateurs et qui concerne la rénovation du baccalauréat professionnel «Agroéquipement».

Ce stage de formation comprend une session à distance.

1.1. Objectifs

Cette formation, se donne pour objectif de présenter les évolutions du diplôme rénové du baccalauréat professionnel «Agroéquipement», leurs enjeux et les incidences sur l'organisation des enseignements. Il s'agit d'accompagner les équipes de direction et les enseignants ou formateurs coordonnateurs au pilotage pédagogique de cette rénovation.

1.2. Public cible

Sont conviés à ce stage de formation :

- pour les établissements publics et privés (CNEAP et UNREP) : les directeurs de l'établissement (et/ou directeurs adjoints chargés de la formation initiale scolaire, directeurs adjoints chargés de la formation initiale par apprentissage, directeurs de CFA, directeurs de de la formation professionnelle continue) et un enseignant/formateur coordonnateur de la filière ;
- pour les établissements privés affiliés à l'UNMFREO : un représentant par région.

Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leurs établissements et dans leurs fédérations après la session.

1.3. Programme

Ce stage de formation a fait l'objet d'une construction commune par l'Ecole nationale supérieure de l'enseignement agricole (ENSFEA), l'inspection de l'enseignement agricole (IEA) et les structures impliquées de la DGER. Il est co-animé par des inspecteurs pédagogiques et des formateurs de l'ENSFEA.

Le programme de cette demi-journée de formation est le suivant :

	Forme	Points abordés
14h00-17h00	Webconférence	• Evolution des emplois et métiers • Présentation du sens de la rénovation du baccalauréat professionnel • Présentation du référentiel de diplôme • Leviers pour la voie scolaire • Réponses aux questions

Les documents relatifs au baccalauréat professionnel «Agroéquipement» sont disponibles sur le site www.chlorofil.fr
Il est demandé aux participants à la session d'accompagnement d'en avoir pris connaissance en amont de la session de formation et de consulter leur équipe pédagogique sur leurs questionnements.

2. DATE ET LIEU DE FORMATION

La session de formation se déroulera à distance :

le lundi 03 février 2022 de 14h00 à 17h00
(accueil connexion à partir de 13h50)
Code stage NFE0EA0035 - Code session 2022-00001
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 20 janvier 2023

3. MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENSFEA peut être jointe par courriel, en précisant le code de la formation, à l'adresse suivante : appui.fc@ensfea.fr.

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements publics

3.1.1 Pour les agents fonctionnaires ou contractuels d'Etat (dont l'employeur est le MASA) et qui disposent d'un code RenoiRH et/ou d'un compte Agricoll

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

L'agent doit se connecter à «Mon Self Mobile » : **https://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/tele-inscription** puis suivre les instructions données sur le site.

3.1.2. Pour les agents contractuels d'établissement (dont l'employeur est l'EPLEFPA) et qui ne disposent pas d'un code RenoiRH et/ou d'un compte Agricoll et qui n'ont pas les droits d'accès au Self Mobile Formation

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

L'agent doit :
- télécharger la fiche d'inscription (sur **https://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/tele-inscription** ou **cf. Annexe 1**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement qui vérifiera le code stage session RenoiRH Formation.

Le RLF retourne les fiches d'inscription validées de son établissement par envoi scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : appui.fc@ensfea.fr avant la date limite d'inscription.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements d'enseignement privé (CNEAP, UNREP)

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**cf. Annexe 2**).

L'agent doit :
- renseigner la fiche en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par le directeur d'établissement.

Le directeur d'établissement transmet la fiche dûment complétée et signée pour validation :
- à la fédération nationale du CNEAP pour les établissements relevant du CNEAP,
- à la fédération régionale pour les établissements relevant de l'UNREP.

Ce sont le CNEAP et les fédérations régionales de l'UNREP qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : appui.fc@ensfea.fr avant la date limite d'inscription.

Attention **:** les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par le CNEAP ou les fédérations régionales de l'UNREP **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants et à leurs établissements sur leurs messageries respectives. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

3.3. Modalités d'inscription pour les représentants des unions fédératives des établissements privés (UNMFREO)

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**cf. Annexe 3**).

Les fédérations régionales pour l'UNMFREO :
- inscrivent les personnels, chargés de représenter les établissements des MFR selon les indications données au paragraphe 1.2 ;

- et retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : appui.fc@ensfea.fr avant la date limite d'inscription.

Attention **:** les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par les fédérations régionales de l'UNMFREO **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants et à leurs établissements sur leurs messageries respectives. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

Le directeur général adjoint
de l'enseignement et de la recherche

Luc MAURER

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Demande d'inscription à une session de formation des personnels

Respectez les dates limites d'inscription indiquées sur le descriptif des actions

Nom : Prénom :

Courriel agent (obligatoire) :

Tel professionnel : Civilité : ☐ Mme ☐ M.

Fonction(s) : Catégorie : ☐ A ☐ B ☐ C

☐ Agent d'AC, D(R)AAF, DDI, EPLEFPA avec matricule RenoiRH [1] **ou** ☐ Agent d'une autre structure et/ou sans matricule RenoiRH MASA [2]

Matricule RenoiRH MASA : AGR

Structure d'affectation :

Service ou centre :

Courriel institutionnel :

Code stage RenoiRH : **Code session RenoiRH :**

Libellé :

Structure organisatrice :

N° période	Dates (début – fin)	Lieu (indiquer « à distance » le cas échéant)
1		
2		
3		
4		

Typologie de la demande *(obligatoire)*

☐ T1 – Adaptation immédiate au poste de travail
☐ T2 – Adaptation à l'évolution prévisible des métiers
☐ T3 – Développement ou acquisition de nouvelles compétences
☐ PEC – Préparation aux examens et concours

Cette demande est liée à *(facultatif)*

☐ Un parcours de professionnalisation (PP)
☐ La mobilisation du compte personnel de formation (CPF)

Quelles sont vos attentes et motivations précises par rapport à cette formation *(obligatoire)* ?

Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF

Fait à , le Signature

Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.

Avis du supérieur hiérarchique, chef de service ou d'établissement	**Visa du RLF (Responsable Local de Formation)**	**Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission**
☐ favorable ☐ défavorable	Nom :	☐ favorable ☐ défavorable
Motif (obligatoire en cas de refus) :	Tél :	Motif (obligatoire en cas de refus) :
Nom :	Courriel (obligatoire) :	Nom :
Signature et cachet :	Signature	Signature et cachet :
Date :	Date :	**Date :**

1-**Les agents d'administration centrale, services déconcentrés et EPLEFPA disposant d'un matricule RenoiRH MASA ont un droit d'accès au Self Mobile Formation. Ils ne doivent utiliser cette fiche que s'ils sont dans l'impossibilité technique de se télé-inscrire et lorsque la date de fin d'inscription est proche.** Dans le cas contraire, leur demande sera considérée non valide et rejetée. Ils doivent en parallèle adresser une « Demande d'accès au Self » indiquant nom, prénom et matricule RenoiRH, avec les copies d'écrans des messages d'erreur de connexion à : **assistance.dsa@agriculture.gouv.fr**
2-Les agents suivants n'ont actuellement pas de droit d'accès au Self Mobile Formation : agents contractuels sur budget des EPLEFPA, agents des établissements d'enseignement privé et supérieur, des SGCD, des opérateurs et d'autres ministères. Certains ont cependant un matricule RenoiRH.

ENSFEA
Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@ensfea.fr

ANNEXE 2

2022-2023

Etablissements privés
CNEAP, UNREP

Formation SIL BacPro Agroéquipement Directeurs-Coordonnateurs - Fiche d'inscription

NOM : Prénom : **Date de Naissance :** **(à renseigner obligatoirement)** Catégorie : Grade : **Mél Professionnel (obligatoire):**	**Établissement :** *Adresse (postale exacte) :* Fax : **Mél Établissement (obligatoire) :** Adresse : Tél. : Fax :

Vous êtes : Directeur adjoint ☐ Coordonnateur de la filière ☐ Enseignant ☐ Autre ☐ **Motivations de la demande :** Développement personnel ☐ Compétences professionnelles ☐ Nouvelles fonctions ☐ Nouveaux programmes ☐	Structure organisatrice de l'action : **ENSFEA Toulouse** Intitulé : **SIL Bac Pro Agroéquipement Directeurs/Coordonnateurs à distance** Code stage / session RenoiRH Formation **: NFE0EA00035 – 2023-00001** **Date : le lundi 03 février 2023** **DATE LIMITE D'ENVOI : 20 janvier 2023**

Avis du Directeur de l'établissement	**Visas de l'établissement et de la fédération**
Favorable ☐ Défavorable ☐ Motif du refus :	**Visa de la fédération nationale pour les établissements relevant du CNEAP** **Visa des fédérations régionales pour les établissements relevant de l'UNREP** (envoi groupé)
Date : Signature et cachet :	Dates : Signatures et cachets :

ENSFEA
Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@ensfea.fr

ANNEXE 3

2022-2023

Représentants Etablissements privés

UNMFREO

Formation SIL BacPro Agroéquipement Directeurs-Coordonnateurs - Fiche d'inscription

NOM : Prénom : **Date de Naissance :** **(à renseigner obligatoirement)** Catégorie : Grade : **Mél Professionnel (obligatoire):**	**Établissement :** *Adresse (postale exacte) :* Fax : **Mél Établissement (obligatoire) :** Adresse : Tél. : Fax :

Vous êtes : Directeur adjoint ☐ Coordonnateur de la filière ☐ Enseignant ☐ Autre ☐ **Motivations de la demande :** Développement personnel ☐ Compétences professionnelles ☐ Nouvelles fonctions ☐ Nouveaux programmes ☐	Structure organisatrice de l'action : **ENSFEA Toulouse** Intitulé : **SIL Bac Pro Agroéquipement Directeurs/Coordonnateurs à distance** Code stage / session RenoiRH Formation **: NFE0EA00035 – 2023-00001** **Date : le lundi 03 février 2023** **DATE LIMITE D'ENVOI : 20 janvier 2023**

Avis du Directeur de l'établissement	**Visas de l'établissement et de la fédération**
Favorable ☐ Défavorable ☐ Motif du refus :	**Visa des fédérations régionales pour les établissements relevant de l'UNMFREO** (envoi groupé)
Date : Signature et cachet :	Dates : Signatures et cachets :